

**Sujet :** [INTERNET] Enquête extension de la réserve naturelle d'Iroise

**De :** Andre BOLLORE

**Date :** 25/07/2020 17:47

**Pour :** pref-enquete-reserve-iroise@finistere.gouv.fr

Bonjour Madame la commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint la lettre des kayakistes à laquelle j'adhère, en vue de mise en place de règles mais tout en maintenant certaines libertés. Nos pratiques du kayak en randonnée et présentement dans l'archipel de Molène, reste une activité très respectueuse de l'environnement. Quand nous nous rendons sur ce secteur en kayak, comme d'autres d'ailleurs, cela se fait avec un engagement physique, le respect de l'environnement et aussi le besoin d'assurer notre sécurité. D'ou le besoin de pouvoir passer sur certains secteurs de courants, dans le respect de la faunes et la flore, de pouvoir descendre pour de courtes haltes sur des endroits autorisés, et pour certains de pouvoir être accompagné par un guide, enfin les différents points cités dans cette lettre.

Personnellement je suis en faveur de plus de réserves marines, pour que la faune ait des sanctuaires et puisse s'alimenter se reproduire. Cela essaime les environs et assure la préservation. Ce qui est fait en Méditerranée (Scandola, Banyuls-sur-mer (une partie de la famille étant à Cerbère), Port-Cros). Cela demande des moyens de surveillance, les gens n'étant pas raisonnables, ... Dans la limite des autorisations, et hors grosses périodes d'affluence j'ai pratiqué la nage, ou la plongée en apnée ou en scaphandre (si autorisé) dans ces secteurs ou à leurs proximités. Il y a qqes années j'ai passé le Brevet d'état de plongeur. Je suis aussi adhérent à "Longitude 181", une association qui milite entre autre pour les droits des océans. Voyez je ne suis pas un opposant aux réserves et ne pense pas qu'à ma pratique sans me soucier de l'environnement. Mais je trouve qu'au regard des espaces de la mer d'Iroise et la faible fréquentations des kayakistes et de leur impact moindre par rapport par exemple aux usagers en bateaux à moteur (j'ai vu des gens pratiquer le ski nautique dans l'archipel de Molène et je pense qu'ils importunent d'avantage la faune...).

En faisant appel à votre bienveillance pour faire que ce beau domaine, qu'est l'archipel de Molène et plus largement la mer d'Iroise, soit préservé par des règles nécessaires mais je l'espère pas trop rigoureuses qui excluraient les kayakistes qui peuvent aussi être de relais de part leurs leurs observations pour une science participative.

Bonne réflexion et merci de votre compréhension.

Bien cordialement,

André Bolloré